



Le Vingt-deuxième d'octobre mil huit cent dix-huit, à une heure du soir, sous le
bras Marie de Lyon Compagnie de Saint Benoît Marie Portales âgé de
vingt-deux ans, avocat à la Cour royale de Lyon y demeurant rue
Lainerie n° 1. Lequel a présenté un enfant de sexe féminin né le
vingt-neuf à quatre heures de la Compagnie de Saint Benoît Marie
Portales et honore. Certifier, d'après lequel enfant on a donné
les prénoms de Francisque Geneviève Portales Prélat
Georges Alexandre Prélat Dubé âgé de vingt-sept ans,
avocat à la Cour royale de Lyon y demeurant place du Champ n° 2,
et Etienne Prélat, âgé de trente ans, actuellement rue de Jean
n° 7. Lesquels ont signé avec le père et nous le présent acte de naissance
fait.

= P. Portales Dubé Prélat